



POINTS D'INTÉRÊT



Une terre d'élevage

Quelques chevaux et bovins lèveront probablement la tête au son de vos coups de pédales... Le marais était, et est encore aujourd'hui, une terre d'élevage. Il faut dire qu'au cœur de cette zone humide spécifique, les conditions sont réunies pour des pâturages nombreux et de qualité.

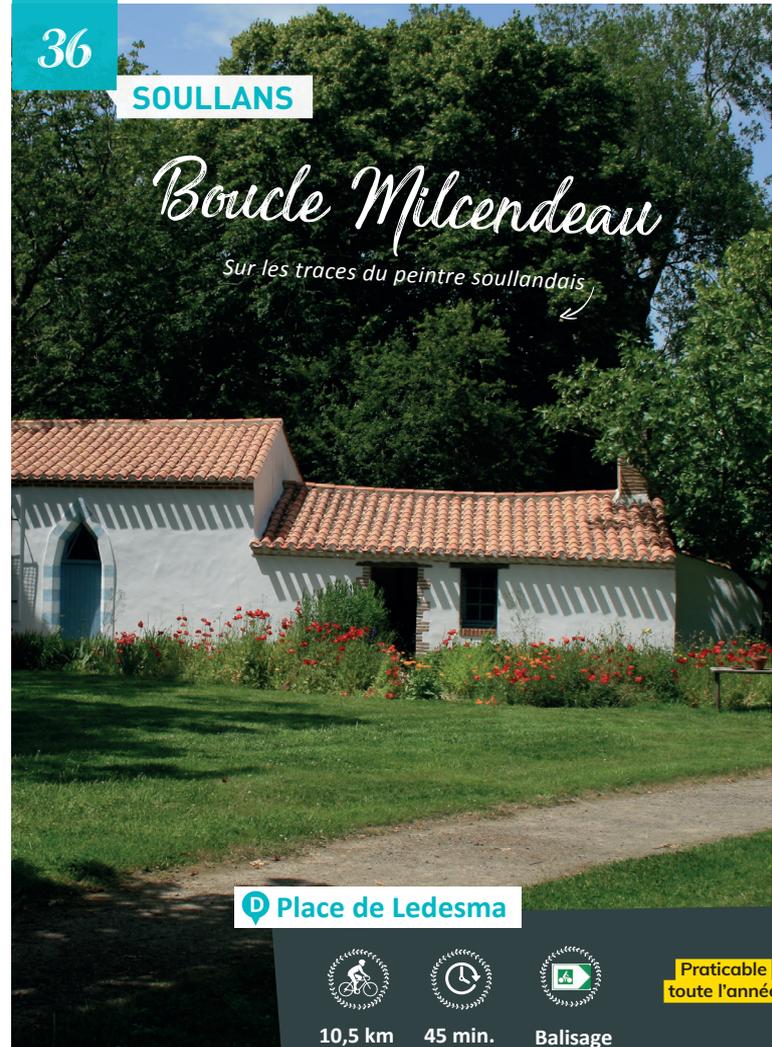
Sur ces terres cohabitaient autrefois des vaches pour leur lait, des bœufs pour le trait (travail), des moutons pour leur laine, des porcs pour leur viande mais aussi canards de Challans, volailles, chevaux et ânes...

36

SOULLANS

Boucle Milcendeau

Sur les traces du peintre soullandais



Création / impression izalis.com Crédits photos : Michel Arnaud, Stéphanie Grossin - Le Maré, Emmanuelle Marcade, Florian Peroud

Le musée Charles Milcendeau

C'est niché au cœur du Marais Breton Vendéen, dans un véritable petit écrin de verdure, que le musée dédié à l'artiste vous ouvre ses portes. Charles Milcendeau (1872 - 1919), enfant du pays et élève de Gustave Moreau, s'est consacré majoritairement à l'art du portrait ainsi qu'à des scènes d'intérieur. Il a également puisé une grande inspiration de ses voyages flamboyants en Espagne, à Ledesma. La commune de Soullans est aujourd'hui jumelée avec cette ville espagnole (depuis 1999). Classée Monument Historique, la maison de l'artiste vous charmera par ses peintures murales d'inspiration mozarabe.

Ouvert d'avril à fin septembre et vacances de la Toussaint



POUR UNE BALADE RESPONSABLE

- Restons sur les chemins et sentiers balisés
- Respectons les espaces naturels
- Récupérons nos déchets
- Partageons les sentiers avec les autres usagers
- Laissons pousser les fleurs



Bonne balade...

CONTACT

Office de Tourisme
67, Esplanade de la Mer
85160 SAINT JEAN DE MONTS
02 72 78 80 80

accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr
#paysdesaintjeandemonts



NUMÉROS D'URGENCE

Police **17** • Pompiers **18** • Samu **15**
Appel d'urgence européen **112**

Place de Ledesma



10,5 km



45 min.



Balisage

Praticable toute l'année



À VÉLO

D Place de Ledesma
GPS : 46.7967, -1.8995

Boucle Milcendeau

1 Départ place de Ledesma. Prendre sur la gauche en direction des feux. Au niveau de l'église, tourner à gauche (direction Les Sables d'Olonne). Continuer sur cette route jusqu'au **calvaire**, à 500 m. **2** Tourner à droite (route du Soullandeau, qui descend légèrement). Continuer tout droit sur cette route sur 1,8 km. **3** Tourner à droite sur le chemin du Bois Durand. Poursuivre tout droit. À 800 m, sur la droite, se trouve le **musée Charles Milcendeau**. Continuer sur cette route sur 250 m. **4** À l'intersection, prendre à gauche. Continuer sur 400 m. **5** Au carrefour, tourner à droite sur la route du Soullandeau, puis prendre la première à droite (chemin de la Boutinière). **6** Continuer sur cette

route à virages sur 700 m. **7** Au stop, un **puits** authentique se trouve en face. Tourner à gauche puis, à 450 m, prendre la deuxième à droite en épingle (chemin du Porteau). Continuer tout droit. **8** Au niveau de la patte d'oie à 300 m, **prendre à droite si vous souhaitez faire un petit détour et aller découvrir l'écluse du Porteau**. Sinon, prendre le virage à gauche (chemin des Ores). Poursuivre tout droit sur 1,2 km, jusqu'au bout de la route. **9** Au carrefour, tourner à droite sur la route du Soullandeau. La suivre sur 2,7 km, jusqu'au stop du **calvaire**. **10** Tourner à gauche jusqu'à rejoindre le bourg de Soullans et le point de départ.



Écluse du Porteau



Barrière maraîchère



0 250 500 750 Mètres

Extrait de SCAN 25® - © IGN - 2020 - Autorisation n°40 - 20.12

LÉGENDE

- Boucle Milcendeau
- Liaison cyclable
- Bicycle link path
- Point de départ
- Office de Tourisme
- Musée
- Église
- Point d'intérêt
- Aire de pique-nique
- Toilets
- Station de gonflage
- Point d'eau
- Parking

BALISAGE



CÔTÉ PATRIMOINE

Écluse du Porteau

Accordez-vous une douce parenthèse nature, un petit détour pour découvrir l'authentique écluse du Porteau. Celle-ci se fait discrète, se dévoilant seulement au bout d'un petit chemin enherbé, entre marais et bocage.